

Forte hausse du nombre de tués parmi les piétons et cyclistes au cours des 9 premiers mois de l'année

Plus d'1 tué sur 4 est un usager vulnérable

Selon le dernier baromètre de la sécurité routière de l'institut Vias, basé sur les chiffres de la police fédérale, le nombre de tués sur les routes¹ a augmenté de près de 16% en Belgique au cours des 9 premiers mois de l'année par rapport à la même période l'an dernier. Sur les 326 personnes qui ont perdu la vie, plus d'1 victime sur 4 était un piéton ou un cycliste. Sur les 10 dernières années, il n'y a jamais eu autant de victimes parmi les cyclistes. A noter également que le nombre d'accidents impliquant une trottinette électrique continue d'augmenter : il y en a eu 1305 au cours des 9 premiers mois de l'année, soit près de 5 par jour !

Tous les indicateurs à la hausse au niveau national

Au cours des 9 premiers mois de l'année, le nombre de tués a connu une hausse de 16% en comparaison de 2021 (soit 326 tués contre 280). Le nombre d'accidents corporels (27.868, soit +12%) augmente aussi et atteint le niveau de 2019 (27.697). En fait, tous les indicateurs sont en hausse.

Evolution 2021-2022 du nombre d'accidents corporels et de victimes au cours des 9 premiers mois de l'année

	9 premiers mois 2021	9 premiers mois 2022	Evolution 2021-2022 (nombres)	Evolution 2021-2022 (%)
Accidents corporels	24.919	27.868	+2949	+11,8%
Nombre total de victimes	30.653	34.188	+3535	+11,5%
Tués	280	326	+46	+16,4%
Blessés	30.373	33.862	+3489	+11,5%

Source de données : police fédérale/DGR/DRI/BIPOL – Infographie : institut Vias

Les piétons et les cyclistes en première ligne

49 cyclistes (contre 31 en 2021) et 39 piétons (contre 30 en 2021) sont décédés dans un accident de la circulation au cours des 9 premiers mois de l'année. Cela veut donc dire que chaque mois, 10 usagers vulnérables sont décédés sur les routes. Au total, plus d'1 tué dans la circulation sur 4 (27%) était un usager vulnérable. Pour les utilisateurs de deux-roues, c'est même le chiffre le plus élevé de ces 10 dernières années.

En Wallonie, on a recensé 12 cyclistes tués contre 2 l'an dernier et 20 piétons tués contre 10 en 2021. Le terrible accident de Strépy (6 piétons tués) ne peut pas, à lui seul, expliquer cette très nette hausse.

Le nombre d'accidents avec un usager vulnérable est lui aussi en hausse au niveau national : +13% pour les cyclistes (8707 accidents); +8% pour les piétons (2919 accidents).

¹ Il s'agit du nombre de tués sur place. A cela s'ajoutera le nombre de personnes qui meurent dans les 30 jours suivant l'accident.

Évolution, entre les 9 premiers mois 2021 et les 9 premiers mois 2022, du nombre d'accidents corporels et du nombre de tués sur place enregistrés pour les piétons et les cyclistes, Belgique

	Accidents corporels				Tués sur place		
	2021	2022	Evolution 2021-2022		2021	2022	Evolution 2021-2022
			#	%			#
Piétons	2.697	2.919	+222	+8,2%	30	39	+9
Cyclistes	7.681	8.707	+1.026	+13,4%	31	49	+18

Trottinettes électriques : la tendance à la hausse continue

Il y a eu, au cours des 9 premiers mois de l'année, 1305 accidents avec un utilisateur de trottinette électrique, soit une moyenne de 5 accidents par jour. C'est presque 2 fois plus que l'an dernier (698 accidents). Les nouvelles règles sont entrées en vigueur le 1^{er} juillet dernier et il va falloir un certain temps avant qu'elles aient un effet dans la pratique.

A Bruxelles, près d'1 accident sur 5 (19%) implique une trottinette électrique. Ce nombre a doublé par rapport à l'an dernier.

Le Hainaut et Namur fortement touchés en Wallonie

En Wallonie, la hausse du nombre de tués (148 tués en 2022 contre 109 en 2021) est plus prononcée qu'en Flandre (171 en 2022 contre 166 en 2021). A Bruxelles, le nombre de tués est passé de 5 à 7.

Nous observons une hausse du nombre d'accidents corporels dans les trois Régions : 7.489 contre 7.031 en Wallonie (+7%), 17.320 contre 15.351 en Flandre (+13%) et 3059 contre 2537 à Bruxelles (+21%).

En Wallonie, deux provinces sont particulièrement touchées par la hausse du nombre de tués : le Hainaut (de 34 à 49 tués) et Namur (de 20 à 40). La province de Namur paie surtout un 1^{er} semestre catastrophique mais la situation s'est ensuite améliorée.

Quant au nombre d'accidents, il est en hausse dans toutes les provinces.

Conclusion

Les résultats du baromètre de la sécurité routière montrent surtout une hausse préoccupante du nombre de victimes parmi les usagers vulnérables. Au cours des 9 premiers mois de l'année, plus d'1 tué sur 4 était un piéton ou un cycliste. Il n'y a jamais eu autant de tués chez les utilisateurs de deux-roues. Il est clair que, dans les années à venir, la priorité sera de mieux protéger cette catégorie d'usagers.

Vous pouvez lire le baromètre dans son intégralité via <https://www.vias.be/fr/recherche/barometre-de-la-securite-routiere/>

Personne de contact:

Benoit GODART, porte-parole institut Vias: 02/244.15.34 ou 0476/24.67.20



Institut Vias
Chaussée de Haecht 1405 - 1130 Bruxelles - T +32 (0)2 244 15 11 - F +32 (0)2 216 43 42
info@vias.be - www.vias.be - BE 0432.570.411